

Complétez le texte suivant avec les adjectifs proposés :

sportif	officiel	officielle	révolutionnaire	célèbres	sage
français	latin	longues	national	nationale	actuel
Ancien	gauloises	religieux	tricolore	constitutionnelle	militaires

Les symboles de la République française

Le drapeau français

Emblème national de la Cinquième République, le drapeau est né de la réunion, sous la Révolution française, des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou

La Marseillaise

A l'origine chant de guerre et hymne à la liberté, la Marseillaise s'est imposée progressivement comme un hymne national. Elle accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, Rouget de Lisle compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, le "Chant de guerre pour l'armée du Rhin". Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830.

La IIIème République, en 1879, en fait un hymne national et quelques années après, en 1887, une "version " est adoptée par le ministère de la guerre après avis d'une commission.

En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Education préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour "célébrer notre libération et nos martyrs". Le caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans les constitutions de 1946 et de 1958 (article 2).

Marianne

Même si la Constitution de 1958 a privilégié le drapeau tricolore comme emblème, Marianne incarne aussi la République Française.

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française. Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Un bonnet de ce type coiffait aussi les marins et les galériens de la Méditerranée et aurait été repris par les révolutionnaires venus du Midi.

L'origine de l'appellation de Marianne n'est pas connue avec certitude. Prénom très répandu au XVIIIème siècle, Marie-Anne représentait le peuple. Mais les contre-révolutionnaires ont également appelé ainsi, par dérision, la République.

Sous la IIIème République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies. Plusieurs types de représentation se développent, selon que l'on privilégie le caractère révolutionnaire ou le caractère "....." de la Marianne : le bonnet phrygien est parfois jugé trop séditionnaire et remplacé par un diadème ou une couronne.

Aujourd'hui, Marianne a pu prendre le visage d'actrices Elle figure également sur des objets de très large diffusion comme les timbres-poste.

Liberté, Egalité, Fraternité

Héritage du siècle des Lumières, la devise "Liberté, Égalité, Fraternité" est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la III^{ème} République. Elle figure dans les constitutions de 1946 et 1958 et fait aujourd'hui partie intégrante du patrimoine national On la trouve sur des objets de grande diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres.

La fête nationale du 14 juillet

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet. Elle se construit sur le souvenir et la Prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, qui place le peuple au cœur de l'action.

Le coq

Le coq apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme "gallus" signifiant à la fois coq et gaulois.

Si la République française lui préfère aujourd'hui le symbole de la Marianne, il figure toutefois sur le sceau de l'Etat, qui est celui de la Seconde République : la liberté assise tient un Coq sur un canon avec gouvernail sur lequel est représenté le coq. Il est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, notamment comme emblème

Le faisceau de licteur

La partie centrale du motif représente des faisceaux constitués par l'assemblage de branches et fines liées autour d'une hache par des lanières.

Les faisceaux sont recouverts d'un bouclier sur lequel sont gravées les initiales RF (République française). Des branches de chêne et d'olivier entourent le motif. Le chêne symbolise la justice, l'olivier la paix.

Le faisceau de licteur est un emblème très souvent utilisé pour représenter la République française, même s'il n'a aujourd'hui aucun caractère

Le sceau

Marque distinctive et signe d'autorité, le sceau est détenu au Moyen Âge et sous l'..... Régime par les différents pouvoirs civils ou et par le roi lui-même. Aujourd'hui l'usage du sceau n'est réservé qu'à des occasions solennelles comme la signature de la Constitution et éventuellement ses modifications. Le sceau de la République est celui de la II^{ème} République, frappé en 1848.

Depuis 1958, la Constitution et certaines des lois constitutionnelles qui la modifient ont fait l'objet d'une mise en forme solennelle, avec sceau de cire jaune pendant sur un ruban de soie tricolore. Tel a notamment été le cas de la loi n° 2008-724 du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la Ve République.

La presse servant à établir le sceau est conservée dans le bureau du ministre de la justice qui porte toujours le titre de "garde des sceaux".

Source : <http://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise/>